

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 3 février 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

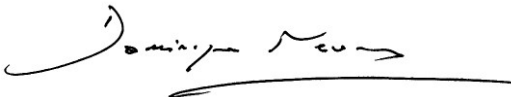
Re: Dossier RDÉ R-4096-2019 – Aspect remboursement maximal par HQT du coût des réseaux collecteurs des centrales photovoltaïques.
Cause tarifaire 2020 d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).
Planification d'audience des 12-13 février 2020 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) sur l'aspect remboursement maximal par HQT du coût des réseaux collecteurs des centrales photovoltaïques.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques quant à l'audience des **12-13 février 2020** sur l'Aspect remboursement maximal par HQT du coût des réseaux collecteurs des centrales photovoltaïques, au présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA : Monsieur Jimmy Royer, analyste**, présenta son rapport [C-SÉ-AQLPA-0011](#), [SÉ-AQLPA-1](#), [Doc. 1](#) portant sur le coût maximal remboursable par Hydro-Québec Transport (HQT) pour les réseaux collecteurs de raccordement des centrales photovoltaïques. Il sera accompagné de **Monsieur Patrick Goulet, président d'Énergie solaire Québec (ESQ)**, analyste. Durée prévue : environ 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 20 minutes (Témoignages relatifs aux pièces [B-0002](#), [Demande \(article 23\)](#), [B-0026](#), [HQT-9](#), [Doc. 2](#) et [B-0028](#), [HQT-9](#), [Doc. 4 \(pages 179-180\)](#) et [B-0139](#), [HQT-9](#), [Doc. 2.1 \(v.r.\)](#)). Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Possibilité d'environ 10 minutes sur la preuve de M. Marcel-Paul Raymond pour l'AHQ-ARQ ([C-AHQ-ARQ-0032](#)). Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)